

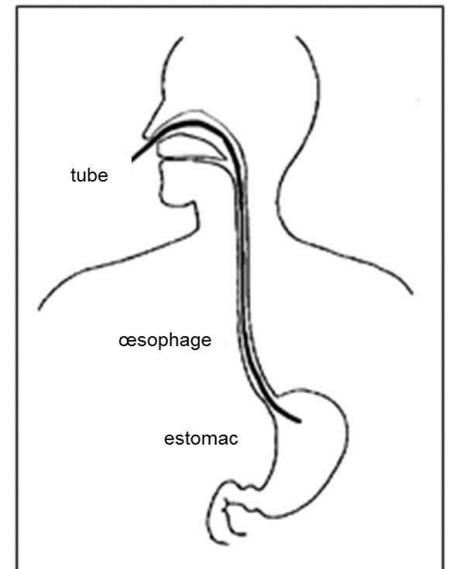
Test de motilité œsophagienne

Pourquoi dois-je subir cette intervention?

Cette intervention permettra à votre médecin d'expliquer vos problèmes causés par les aliments qui collent ou de déterminer si vous devriez subir une chirurgie de l'œsophage pour le reflux gastrique.

Qu'est-ce qui se passe durant l'intervention?

- Vous ne serez **pas** sous sédation pour cette intervention.
- On insérera un petit tube mou et souple dans votre nez et on le fera passer par l'œsophage jusqu'à l'estomac.
- Vous prendrez de petites gorgées d'eau pour aider le tube à passer.
- Nous mesurerons l'action des muscles dans l'œsophage quand vous avalez.



Instructions

Ne mangez et ne buvez rien pendant au moins les 6 heures précédant le rendez-vous.

Si, normalement, vous prenez des médicaments d'ordonnance, vous pouvez les prendre avec un peu d'eau le matin de l'intervention.

Instructions concernant les autres médicaments

Médicament	Quand arrêter
	_____ jours avant l'intervention
	_____ heures avant l'intervention
	_____ heures avant l'intervention
	_____ heures avant l'intervention

Effets secondaires possibles

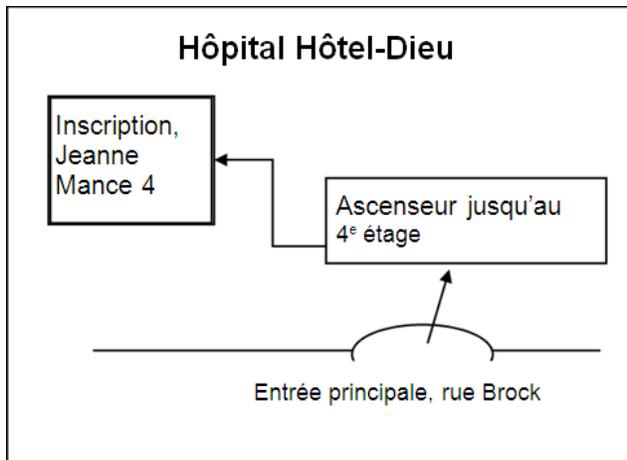
- Il y a un faible risque de déchirement ou de perçage de l'œsophage par le tube. Toutefois, cette complication est très rare. Si une telle situation se présentait, il vous faudrait peut-être subir une chirurgie.
- Il est possible que le tube provoque un saignement de nez.
- Le passage du tube peut irriter le nez et la gorge ou vous donner des haut-le-cœur.

Après l'intervention

Vous devriez appeler le cabinet de votre médecin et fixer la date d'un rendez-vous de suivi.

Où dois-je aller pour subir l'intervention?

Cette intervention est réalisée à l'Unité d'exploration gastro-intestinale (GI), au 4^e étage, dans la pièce 473 de l'Hôpital Hôtel-Dieu. Présentez-vous à l'Inscription, Jeanne Mance 4.



Si vous avez des problèmes ou des questions, appelez l'Unité d'exploration gastro-intestinale au 613 544-3400, poste 2417,

- le lundi et le vendredi, entre 8 h et 12 h,
- et le mardi, le mercredi et le jeudi, entre 8 h et 14 h.